



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83
Email : cgt@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

Nîmes, le 7 mai 2020

COMPTE RENDU REUNION DU 6 MAI 2020 (DGADS)

Présents :

Pour l'administration : Mme N. Arnoux (DEPE), Mme G. Bridier (directrice de l'autonomie), M. Clozot (DADST), Mme Vanel (DRH Relations sociales).

Pour les organisations syndicales : CFDT – CGT

Du fait des non réponses lors de la réunion de la veille avec les organisations syndicales la DGS a reportées les questions relatives à l'organisation de la reprise d'activité de la DGADS.

Comme nous vous l'avions précédemment annoncé 14 CMS seront ouverts à partir du 11 mai 2020. La CGT a demandé qu'un vigile ou médiateur soit positionné devant chaque CMS car seuls les CMS de Ville Active, Route de Beaucaire, Alésia, Saint Gilles en bénéficient habituellement. L'administration n'a pas acté cela.

Ce vigile sera en charge :

- D'effectuer un « pré tri » des usagers se présentant (usagers ayant un rendez-vous ou n'ayant pas de rendez-vous)
- De s'assurer que les usagers rentrent dans les locaux un par un en respectant les mesures barrières (port du masque, distanciation et gel hydroalcoolique).

Les organisations syndicales ont fait remarquer que la préparation du déconfinement ne s'effectue pas sur tous les territoires de la même façon. Par contre il est à noter que sur tous les territoires les travailleurs sociaux et chef de service ont été laissés seuls pour organiser la réouverture. L'administration ayant fourni un cadrage général manquant de précision sur lequel il était difficile de s'appuyer.

A notre demande l'administration a tenté de préciser ce qui était les rendez vous en présentiel et le travail à domicile.

Rendez-vous en présentiel :

Ces rendez-vous ne sont en aucun cas assimilables à l'accompagnement social des usagers de chaque travailleur social. Ces rendez-vous ne répondront qu'aux demandes ponctuelles des usagers. Ces personnes venant de tous les CMS rattachés au CMS d'accueil. Les suivis habituels étant fait par les travailleurs en télétravail.

Travail à domicile :

Le travail à domicile se poursuivra comme actuellement avec une montée puissance de certaines missions (aide financières) liste à venir.

Il est important de noter que ce sont les travailleurs sociaux en télétravail qui effectueront les visites à domicile. La CGT reste très dubitative devant cette organisation.

Les VAD s'effectueront que sur la commande de la hotline et des chefs de service.

En ce qui concerne notre demande d'information sur la mise en place des rendez vous et les liens entre les CMS ouverts. L'administration nous explique :

Les usagers contactent la hotline, le deuxième niveau de la hotline orientera si la demande de l'utilisateur sera traitée en rendez-vous ou en télétravail, aucun critère n'est précisé. L'administration explique son choix de maintenir la hotline au cas où le confinement soit de nouveau en vigueur dans les semaines à venir.

Suite aux nombreux questionnements de la CFDT et de la CGT présentes, l'administration a fait état de l'organisation de l'ensemble des services ainsi :

STA/MDPH

Tous les services STA sont fermés sauf Vauvert et ceux positionnés au Nouveau Bâtiment Administratif. Les agents sont en télétravail.

Les missions pour la direction de l'autonomie seront celles du Plan de Continuité d'Activités élargies (instruction et évaluation des demandes, instruction des aides sociales et recours administratifs mises de côté depuis le 17 mars). La directrice a bien confirmé un retard dans la gestion des dossiers. Dans un premier temps l'administration va faire appel à du personnel administratif volontaire d'autres directions pour écumer le retard pris avant le confinement. Toutefois, si cela n'est pas suffisant, comme l'a précisé le Président Bouad le personnel sera amené à faire des heures supplémentaires.

La CGT a alors rappelé que les agents qui travaillent en présentiel depuis plusieurs semaines commencent à être fatigués physiquement et psychologiquement il semblerait dommageable que ces derniers soient dans l'obligation d'en faire encore plus !

Contrairement au CMS c'est le 3^{ème} niveau (Travailleurs sociaux) qui jurera de la mise en place d'un rendez-vous.

PMI

Les consultations vont reprendre (vaccination, suivi risques médico-sociaux), prénatales et planification des plus fragiles et contraception des mineurs. Pour le suivi des bébés, sortie de maternité et accompagnements parentaux, les permanences et les VAD reprennent également.

En ce qui concerne le travail autour des assistants maternels l'administration reste en attente des directives ministérielles.

ASE

Le suivi quotidien enfants/familles se fera par téléphone par rendez vous au CMS et en VAD pour ce qui est du droit de visite et hébergement.

Les enfants devront rejoindre les structures scolaires après avoir interrogés les parents. Le suivi des CMPP reprendra. Les visites médiatisées ne reprennent pas pour l'instant, en attente des dispositions judiciaires.

Pour les informations préoccupantes, un pré-tripodes sera effectué pour les évaluations en attente et celles qui devaient démarrées.

Quel n'a pas été notre étonnement d'apprendre qu'une réflexion (proche d'aboutir) refaisait surface concernant la mise en place d'une équipe dédiée aux informations préoccupantes !!!!

Un peu d'histoire, été 2018 grève de la DGADS, réponse du Président : AUDIT.

Eté 2019 grève de la DGADS, compte rendu Audit avec forte préconisation mise en place d'une équipe dédiée aux informations préoccupantes et réorganisation à suivre.

Aujourd'hui, l'avancement de cette réorganisation semble pointer du nez !!!! D'autant plus que l'administration a laissé entendre que ces équipes mises en place par rapport à la crise sanitaire pourraient servir une nouvelle fois d'expérience pour pérennisation par la suite.

Nous vous rappelons que le CMS d'Aigues Mortes suite à un préavis de grève a déjà expérimenté cette organisation qui s'est stoppée rapidement. L'administration n'ayant à ce jour fait aucun bilan de cela !

Nous avons demandé à l'administration de prévoir dans des délais très rapides une communication aux gardois et aux mairies afin que soit explicitée l'organisation de l'accueil et des réponses données aux usagers à partir du 11 mai (réponses téléphoniques, rendez-vous et visites à domicile).

L'administration va communiquer aux médias de façon concrète l'accès aux différents services sociaux et les organisations misent en place, expliquer les fonctionnements de l'ouverture. Un courrier va être adressé sur les même bases à chaque commune pour permettre aux maires d'afficher clairement les dispositions prises par le département.